

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2016

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 MARS 2016**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Bertrand KlingMaire



Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procurations : Elisabeth SERIN à Jean-Pierre ROUILLON,
David CARABIN à Bertrand KLING.

Secrétaire de séance : Adrien BONNET

Date convocation : 10 mars 2016

N°2016-012

Objet : Provision pour risques et charges au Budget Primitif 2016 - Rénovation de la Toiture du Centre technique Municipal
Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire propose de constituer une provision pour gros entretiens et grandes révisions au Budget Primitif 2016 d'un montant de 88 938.13€ pour la future rénovation de la toiture du Centre Technique Municipal.

Il rappelle également que le régime des provisions semi-budgétaires s'applique à Malzéville : il permet d'effectuer des provisions qui n'apparaissent qu'en dépenses au moment de leur réalisation, pour réapparaître en recettes au moment de leur mobilisation.

Vu l'avis favorable de la commission Finances réunie le 9 mars 2016,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **CONSTITUE** une provision pour gros entretiens et grandes révisions au Budget Primitif 2016 telle que proposée,
- **ADOpte** le régime des provisions semi-budgétaires



**Le Maire,
Bertrand KLING**